

L'arbre et la forêt urbaine constituent une composante de première importance du patrimoine paysager de la ville. Les arbres urbains assurent beaucoup de bienfaits sur la qualité de vie des citoyens. Reconnaisant tous les avantages qu'on associe aux arbres, il devient essentiel de planifier leur préservation en établissant des plans de conservation et de gestion. Ceux-ci peuvent définir des programmes préventifs ou des actions de lutte contre les maladies et insectes ravageurs ou encore établir des règles de protection des arbres lors de la planification de projets de développement ou la réalisation de chantiers de construction.

Écogénie inc. regroupe divers spécialistes en aménagement de milieux naturels et en foresterie urbaine capables de résoudre efficacement diverses problématiques environnementales liées aux arbres et aux milieux boisés. Les experts-conseils de l'équipe multidisciplinaire d'Écogénie comptent plus de 20 ans de réalisation de projets au Québec. Ses ingénieurs forestiers, professionnels et techniciens chevronnés favorisent une approche intégrée qui s'appuie avant tout sur des principes de développement durable et une solide connaissance des arbres et de la réalité des chantiers.



SERVICES POUR PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, PROMOTEURS PRIVÉS, PARTICULIERS, DEMANDE DE PERMIS (PIIA) ET AUTRES PROJETS

- Inventaire et caractérisation phytosanitaire des arbres dans un contexte de développement des infrastructures routières et de développement ;
- Plan de drainage, maintien d'un couvert de végétation et de protection des arbres selon la réglementation municipale dans le cadre d'une demande de permis (PIIA);
- Plans et devis pour la protection des arbres lors de la phase de construction des infrastructures routières et domiciliaires ;
- Plan de conservation des arbres en avant-projet pour prise de décision ;
- Évaluation d'impacts des arbres lors de l'implantation de travaux de construction ;
- Surveillance des travaux de construction impliquant la protection des arbres ;
- Suivi d'entretien des arbres post-travaux (fertilisation, travaux d'élagage) ;
- Mesures de mitigation et d'entretien des arbres lors des travaux de construction ;
- Expertise et contre-expertise d'évaluation des arbres patrimoniaux ou remarquables ;
- Évaluation monétaire de dommage des arbres ;
- Expertise des arbres dangereux.



SERVICES D'INVENTAIRE ET PROTECTION DE L'ARBRE DANS UN CONTEXTE MUNICIPAL

- Inventaire et évaluation du patrimoine arboricole urbain ;
- Géolocalisation et cartographie des arbres urbains ;
- Plan de mise à jour d'inventaires des arbres publics ;
- Élaboration de plans arboricoles comme outil de planification et de gestion de la végétation urbaine ;
- Diagnostic, évaluation et suivi phytosanitaire des arbres (pose de pièges) ;
- Plan de prévention, dépistage et lutte des maladies et d'insectes ravageurs (agrile du frêne, maladie hollandaise de l'orme, etc.) ;
- Traitement de l'agrile du frêne au TreeAzin ;
- Évaluation de la valeur de conservation des arbres patrimoniaux et remarquables ;
- Évaluation des arbres dangereux ;
- Évaluation monétaire des arbres ;
- Prescription des travaux d'entretien et priorité d'intervention ;
- Plans et devis pour la plantation d'arbres (renouvellement et diversification de la canopée) ;
- Élaboration et mise à jour d'une politique de l'arbre et de foresterie urbaine.



SERVICES POUR LA CONSERVATION ET L'ÉVALUATION DES BOISÉS

- Plan directeur de conservation et de mise en valeur des boisés ;
- Plan de gestion des boisés urbains et périurbains ;
- Caractérisation et inventaire écologique des boisés urbains et périurbains ;
- Gestion d'espèces exotiques envahissantes (EEE) comme le roseau commun (phragmite), la renouée japonaise, le nerprun, etc. ;
- Plan de naturalisation et de diversification de lots perturbés.